



Mars 2026

Alors que nous sortons à peine d'une tourmente climatique accompagnée d'une séquence de pluies abondantes qui n'en finissait pas et que dans le Sud-Ouest nous appelons à juste titre des abats d'eau, il est temps de se remémorer la fragilité qui est la nôtre en face de tels excès. Le Pays de Buch constitue le réceptacle des eaux d'un vaste bassin versant qui se déversent dans le Bassin d'Arcachon. L'Eyre et le Canal des Étangs en sont les principaux vecteurs, mais ce ne sont pas moins de 28 ruisseaux qui, sur son pourtour, distillent des filets d'eau qui parfois débordent de leurs lits plutôt modestes. Cela se vérifie régulièrement, parce que le réseau des crastes et fossés ne peut plus jouer le rôle qui lui est dévolu, faute d'entretien. On ne connaît que trop les conséquences récurrentes des pluies violentes qui, côté Nord Bassin mettent à mal les capacités d'écoulement du réseau des canalisations pour le transport des eaux usées. Malgré les investissements programmés par Syndicat intercommunal en matière d'assainissement (9 bassins de rétention, 5 stations d'épuration) et par le renforcement, engagé, de la taille des tuyaux béton sur plusieurs tronçons des 1 220 km du réseau, les désagréments demeurent pour les riverains concernés par les débordements d'eaux usées. On sait que l'enjeu est d'une toute autre ampleur pour les ostréiculteurs dont la survie est liée à l'amélioration de la qualité de l'eau du Bassin. On comprend que ces déversements, qui s'ajoutent à des pollutions qui dégradent la qualité de l'eau, ne cessent de les inquiéter. Du côté des propriétaires de parcelles privées, traversées par des fossés ou des crastes (terme utilisé en terre gasconne) qui sont des ouvrages creusés par

l'homme, on sait depuis longtemps que leur entretien leur revient¹. Ces crastes constituent le réseau essentiel permettant de drainer les eaux pluviales qui ne peuvent être absorbées par le sol et participent fortement à l'épuration des eaux transportées jusqu'au Bassin. Chaque propriétaire (le SIBA se charge de celles situées sur le domaine public) sait qu'il doit maintenir en état le réseau d'écoulement pour favoriser une bonne circulation de l'eau et limiter ainsi les risques d'inondation. Pour cela, au printemps qui arrive enfin, il va falloir procéder au ramassage des branches, feuilles mortes et déchets divers, arracher aussi les plantes et herbes qui ralentissent l'écoulement ; éventuellement penser à élaguer les branches basses et creuser par endroits le lit de la craste en enlevant un peu du trop-plein de terre ou de sable qui se sont déposés pendant l'hiver. Ce comportement citoyen est plus que jamais nécessaire avec les scénarii climatiques annoncés qui vont banaliser les crues brutales. En effet, si on prévoit dans les années à venir des quantités de précipitations similaires aux décennies passées, elles occasionneront des épisodes de pluies beaucoup plus intenses. Elles seront plus fréquentes et durer pendant plusieurs jours d'affilée, si ce n'est des semaines, comme nous venons de le vivre à grande échelle en Nouvelle-Aquitaine, noyée sous les eaux que les nappes phréatiques, qui affleuraient le sol, ne pouvaient plus absorber. Le classement en vigilance rouge n'a pas fini de nous alerter... Soyons vigilants pour éviter le pire !

1. À noter qu'une "berle" est un hydronyme souvent utilisé en Gironde et dans les Landes pour désigner une rigole naturelle par où s'écoule l'eau en raison de la déclivité du sol.

JMB



DEVINEZ ...

Où se trouve cette locomotive et quel était sa vocation lorsqu'elle ne servait comme ici pour une promenade endimanchée ? Je dois d'abord des excuses à Richard Funke que j'avais privé (en raison d'une mauvaise transmission de document par ma faute) des Félicitations bien méritées qui devaient lui revenir pour avoir reconnu (dès réception de la Lettre de janvier) le Grand Hôtel du Moulleau ! En février, c'est Georges Durand qui a reconnu la cabane n° 51 construite par le charpentier Landry en 1945. Elle remplace celle de 1883, détruite par une tempête en 1943. C'est celle aux volets rouges, reconstruite au même endroit en 2024, qui fait le pendant avec la n° 53 aux volets blancs, restaurée en 2008, ainsi à présent la plus ancienne.

**Merci de continuer à envoyer vos réponses à notre adresse
societe-historique@shaapb.fr**

AGENDA du mois de Mars

Arcachon

Les permanences seront assurées au MA.AT, 22 boulevard du Général Leclerc à notre siège situé au 2e étage, **les mercredis 4, 11, 18 et 25 mars de 14h30 à 17h.**

- **3 mars – Réunion** du Conseil d'Administration au siège à 9h30. Ordre du jour très chargé.
- **19 mars – Conférence projection** du film documentaire **"Tout autour de moi"** de Patrick Glotin qui raconte les 70 années de la vie d'un pin maritime au bord du Bassin, à l'auditorium du MA.AT à 15h.

Andernos

- **7 mars - Café histoire "Le travail des femmes sur le Bassin depuis le XIX^e siècle"** par Isabelle Antonutti, à la Médiathèque Andrée Chedid, à 10h30.

Éphémérides de mars à lire sur le site de TVBA : 1900 élections municipales à La Teste -Louis Merlet – Douane en Pays de Buch – Forges et moulin sur le ruisseau de Lacanau.

Bulletin 208 – Sa préparation est active au sein du Comité de lecture dirigé par Isabelle Antonutti.

Après la modification apportée à nos statuts votée lors de notre Assemblée Générale Extraordinaire du 25 janvier à Andernos les Bains, le Conseil d'Administration a procédé le 3 mars à l'élection de sa nouvelle composition élargie.

Le Bureau se présente ainsi :

- **Co-présidents** : Anne Guillot de Suduiraut et Jean Marie Blondy
- **Vice-présidents** : Isabelle Antonutti – Olivier de Marliave – Françoise Labassat
- **Trésorier** : Michel Troutaud
- **Trésorière adjointe** : Cécile Benoit
- **Secrétaire** : Nelly Sablayrolles
- **Secrétaires adjointes** : Patricia Rouxel – Florence Hervé
- **Chargés de mission** : Frédéric Durand - Bernard Bazoin - Hubert Bonin - Alain Ras



Une partie des administrateurs présents lors du CA qui a voté la composition du Bureau 2026

ACTUALITÉS du SITE INTERNET par Nelly Sablayrolles

Après la chronique de février 2026 sur "les petits pains à l'anis de La Teste", celle de mars répond à une question d'un adhérent sur le "Recensement des Tailleurs et Boutiques de prêt à porter à Arcachon entre 1950 et 1970" ; la chronique d'avril portera sur le château de La Teste.

Le mois dernier, les Bulletins n^{OS}198 et 205 ont été scannés et ajoutés sur le site.

Au cours du mois de février 2026, 174 000 personnes ont visité notre site en effectuant des recherches sur Google.

Bonne visite sur notre site : shaapb.fr

RAPPEL - Ceux qui n'ont pas encore réglé l'adhésion de **35 €** pour 2026, ne recevront pas le prochain Bulletin daté de Mai. Pensez-y ! Avouez que ce serait dommage...

SHAAPB

MA.AT, 22 boulevard du Général Leclerc,
33120, Arcachon

societe-historique@shaapb.fr

<https://www.shaapb.fr>

Cet email a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}

Vous l'avez reçu car vous êtes inscrit à notre Lettre.

[Se désinscrire](#)